Les demandes d'étudiants étrangers souhaitant venir en France sont en hausse de 10 % par rapport à l'an dernier. Les pays d'Afrique francophone représentant 60 % des dossiers de candidatures.

18/02/2021 à 18h26



Ce sont les tout derniers chiffres du ministère des Affaires étrangères. Selon nos informations, au 15 février, 119.000 dossiers de candidatures d'étudiants étrangers ont été transmis aux services culturels des ambassades, soit 10 % de plus que l'an dernier à la même date. *« Cette augmentation s'explique principalement par les candidatures d'étudiants de pays d'Afrique francophone »,* selon le ministère, puisque 60 % des dossiers proviennent d'Afrique subsaharienne. La nouvelle attestation de déplacement international permet aux étudiants non-européens en provenance de pays tiers munis d'un visa de long séjour pour études de venir en France….

Les Échos